

AGRICULTURE / MALGRÉ LES TENSIONS

Le cacao ivoirien domine encore le marché mondial

Voici les raisons



FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Ministre Bruno Koné met en garde...

POMME DE TERRE

L'ANADER forme ses agents pour réduire la dépendance de la côte d'ivoire

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a permis à deux de ses spécialistes de prendre part, du 15 au 18 juin 2026, à une formation internationale de haut niveau, organisée par la Potato Business School (PBS) à Emmeloord, au Royaume des Pays-Bas.

C'était dans le cadre de la politique de renforcement des capacités des agents de l'ANADER et de la promotion des filières agricoles à fort potentiel. Selon anader.ci, les deux agents de l'Institution, bénéficiaires de cette formation internationale, sont messieurs Sipo Pierre Martin, Chef Service Productions Végétales à la Direction Régionale Ouest de Man et Ake Owanzé Simon, Chef Service Productions Végétales à la Direction Régionale Nord-Ouest d'Odienné. Durant quatre jours, les deux agents de l'ANADER ont eu droit à une formation intensive alliant enseignements théoriques et visites d'entreprises ainsi que d'exploitations agricoles spécialisées dans la production de pomme de terre. Sipo Pierre Martin et Ake Owanzé Simon ont ainsi approfondi leurs savoirs sur l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la sélection variétale jusqu'au stockage des récoltes, en passant par la produc-

tion de semences, la fertilisation des sols, la gestion des maladies, l'irrigation et la mécanisation agricole. Cette formation leur a aussi permis de découvrir le modèle néerlandais, reconnu mondialement pour ses performances dans la production et la commercialisation de la pomme de terre. Située à Emmeloord, au cœur du principal bassin de production de pommes de terre des Pays-Bas, la Potato Business School est une institution qui est aujourd'hui une référence mondiale dans le transfert de technologies et d'innovations liées à cette culture. Pour l'ANADER, cette formation représente une importance stratégique dans un contexte où la pomme de terre apparaît comme une culture d'avenir pour la Côte d'Ivoire. La demande nationale est estimée à plus de 56 000 tonnes par an, tandis que la production locale demeure encore marginale, autour d'une cinquantaine de tonnes. Cette situation en-



traîne une forte dépendance vis-à-vis des importations, qui représentent une dépense annuelle estimée à près de 22 milliards de francs CFA. Pourtant, plusieurs zones du pays disposent de conditions agroclimatiques particulièrement favorables à cette culture, notamment les régions du Nord autour de Ferkessedougou ainsi que certaines localités de l'Ouest, notamment Toubia. Avec une telle formation pour ses agents aux techniques les plus avancées développées aux Pays-Bas, l'ANADER entend créer un noyau d'experts capables d'accompagner efficacement les producteurs ivoiriens. L'objectif est

d'améliorer les rendements, de promouvoir des semences de qualité adaptées aux conditions locales, de renforcer la maîtrise des techniques culturales modernes et de mieux structurer la chaîne de valeur, depuis la production jusqu'à la commercialisation. Au-delà des aspects techniques, cette approche vise également à professionnaliser les coopératives, à réduire les pertes post-récolte et à favoriser l'émergence d'une industrie locale de transformation. Via cette initiative, l'ANADER met au goût du jour sa volonté de contribuer à la souveraineté alimentaire de la Côte d'Ivoire en développant une filière

pomme de terre moderne, compétitive et durable. Cette formation internationale, dont a bénéficié les deux agents de l'ANADER, s'inscrit dans le prolongement d'une mission effectuée récemment aux Pays-Bas par Dr Sidiki Cissé, Directeur Général de l'Institution, au cours de laquelle des échanges fructueux avec le Ministre Conseiller de l'Ambassade des Pays-Bas ont permis d'ouvrir des perspectives de coopération dans le domaine du développement de la filière pomme de terre en Côte d'Ivoire.

André SELFLOUR

FILIERE MANIOC

Des femmes invitées à s'organiser pour mieux valoriser le secteur

Les femmes productrices de manioc d'Assangbadji, dans le département d'Akoupé, ont été exhortées à se constituer en coopératives afin de mieux tirer profit des opportunités économiques qu'offre la filière manioc.

C'était lors d'une séance de sensibilisation organisée à l'occasion de la célébration de la fête des mères. Initiée par l'Union des femmes d'Assangbadji (UFAS), cette rencontre, tenue samedi 20 juin 2026 sur la place publique du village, a permis de sensibiliser les participantes aux bonnes pratiques de production, de transformation et de commercialisation du manioc et de ses dérivés. Intervenant à cette occasion, la ges-



tionnaire commerciale et cheffe d'entreprise, Sané Geneviève Bessé, promotrice de l'« attiéké labellisé », a présenté le manioc comme une filière génératrice de revenus lorsqu'elle est exploitée selon des normes de qualité ré-

pondant aux exigences des marchés nationaux et internationaux. Elle a invité les productrices à améliorer la qualité de leurs récoltes, à suivre rigoureusement les différentes étapes de transformation du manioc en attiéké et à

s'organiser en coopératives afin de renforcer leur capacité de production et leur accès aux débouchés commerciaux. Selon elle, la structuration des femmes au sein des organisations professionnelles constitue une condition essentielle pour développer des activités rentables et durables autour de cette culture. Dans la même dynamique, la présidente de la Société coopérative simplifiée des femmes unies d'Agbaou (SCOOPS-FUA) et initiatrice du projet « Attiéké Ivoire », Allépo épouse Kaboué, a partagé son expérience sur les techniques culturales favorisant une production optimale de manioc de qualité. Elle a souligné que le regroupement des productrices en coopératives facilite l'accès aux fi-

nancements, aux appuis techniques et aux programmes d'accompagnement destinés aux acteurs du monde agricole. À travers leurs témoignages, les deux intervenantes ont mis en évidence les revenus générés par l'exportation d'attiéké labellisé vers plusieurs marchés internationaux, démontrant ainsi le potentiel économique de la filière pour les femmes rurales. Au nom de ses membres, la présidente de l'UFAS a sollicité l'appui des autorités administratives, des partenaires au développement et des personnes de bonne volonté afin de renforcer les capacités de production et de transformation des femmes de la localité.

Source : AIP



SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel.: +225 27 22 23 87 66
Cel.: +225 05 06 91 97 36
+225 07 07 87 98 43

moahcommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré 7è Tranche
îlot M 1001 logements

GÉRANT & DIRECTEUR
DE PUBLICATION :
Charles Lambert TRA BI
+225 07 07 87 98 43

RÉDACTEUR EN CHEF :
André SELFLOUR
+225 05 45 05 05 01

SERVICE COMMERCIAL :
+225 01 52 83 72 72
01 01 04 50 00

INFOGRAPHISTE :
Consty HENNEKA

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR
DE LA RÉPUBLIQUE :
N° 013 du 10 avril 2026

DÉPÔT LÉGAL : En cours de constitution

TIRAGE : 5.000 exemplaires

IMPRESSION : SNPECI

DISTRIBUTION : EDIPRESSE

FILIÈRE CAFÉ-CACAO

L'OIA se dote d'un budget de 15,8 milliards FCFA et affiche ses ambitions

Réunie en Assemblée générale mixte, jeudi 18 juin 2026 à Abidjan, l'Organisation interprofessionnelle agricole de la filière Café-Cacao (OIA Café-Cacao) a franchi un cap historique.



L'organisation a, en effet, adopté une série de décisions structurantes, principalement la mise en place d'un mécanisme de financement autonome estimé à 15,8 milliards de FCFA. À l'occasion de sa première assemblée générale en Côte d'Ivoire, l'OIA Café-Cacao a réaffirmé son ambition de s'imposer comme la voix unifiée de l'ensemble des acteurs de la filière. Son objectif est clair : bâtir une interprofession forte, capable de relever les défis majeurs liés à la commercialisation, à la gestion des stocks et à l'amélioration concrète des conditions de vie des producteurs. Les délégués présents ont adopté à l'unanimité plusieurs résolutions cruciales visant à consolider la gouvernance, le financement et la représentativité de la principale filière agricole du pays. Les travaux ont permis d'examiner et de valider le bilan moral et financier de l'organisation, ainsi que les modalités de mise en œuvre de la Cotisation volontaire obligatoire (CVO). Ce mécanisme, présenté comme le levier clé de l'autonomie financière de l'OIA, re-

posera sur un prélèvement de 10 FCFA par Kg de cacao et de café commercialisé. Sur la base d'une assiette taxable estimée à 1,56 million de tonnes de cacao et 20 000 tonnes de café, ce dispositif permettra de mobiliser un budget prévisionnel de 15,8 milliards de FCFA pour assurer le fonctionnement durable de l'institution. Pour Obed Blondé-Doua, troisième vice-président et porte-parole de l'OIA Café-Cacao, cette rencontre

répondait avant tout à un impératif de bonne gouvernance. Elle s'inscrit dans le cadre normal du fonctionnement de l'institution, créée le 3 décembre 2025, qui entame ainsi la mise en œuvre de ses mécanismes administratifs et opérationnels. Se félicitant de la confiance des acteurs, M. Blondé-Doua a salué l'accompagnement constant de l'État ivoirien, du Ministère de l'Agriculture et du Conseil du Café-Cacao. Abordant

la question sensible des stocks résiduels de cacao détenus par certains producteurs et coopératives, le porte-parole a indiqué que les 23 000 tonnes initialement attribuées à l'OIA ont été entièrement écoulees. Toutefois, certaines cargaisons non conformes aux standards de qualité ont été refoulées. Le président de l'OIA Café-Cacao, Diakité Siaka, s'est réjoui du bon déroulement de cette première assemblée générale. Il a rappelé que

la question des stocks villageois demeurait une priorité absolue et que les négociations se poursuivaient avec les autorités de régulation pour trouver des solutions adaptées. Cette première assemblée générale de l'Interprofession agricole de la filière Café-Cacao marque une étape décisive dans la structuration de l'OIA Café-Cacao.

Audrey BAN

IDENTIFICATION DES PRODUCTEURS D'ANACARDE

Une mission de sensibilisation dans la région du Gontougo

Du 22 au 27 juin 2026, dans la région du Gontougo, une mission d'information et de sensibilisation sur le Projet d'identification des exploitants et des exploitations d'anacarde (IEEA) s'est déroulée en prélude au démarrage de la phase opérationnelle du recensement des producteurs d'anacarde et du géoréférencement des parcelles.

Initiée par le Directeur général du Conseil du coton, de l'anacarde et du karité, Mamadou Berté, cette mission, rapporte l'AIP, était conduite par une délégation dirigée par le coordonnateur Centre et Est, Koné Kone Fatagna, accompagné de Danho Sylvie, assistante à la commercialisation intérieure, de Kouamé Emmanuelle, chef de cellule études, ainsi que du directeur régional de la filière coton, anacarde et karité du Gontougo. Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'extension nationale du projet IEEA et vise à créer un environnement favorable au déploiement des équipes de recensement, à travers l'information et la sensibilisation des autorités administratives, coutumières

et des leaders communautaires. Selon les responsables du projet, l'IEEA a pour objectif de disposer de données fiables et actualisées sur la filière anacarde afin de mieux orienter les politiques publiques, d'améliorer l'encadrement des producteurs et de renforcer la gouvernance du secteur. De manière spécifique, le projet prévoit le dénombrement des ménages concernés, l'identification des producteurs ainsi que le géoréférencement des parcelles d'anacarde sur l'ensemble du territoire national. Les rencontres engagées dans le Gontougo avaient pour objectifs, notamment, de présenter le projet et ses enjeux, d'expliquer les activités prévues, de faire connaître le calendrier de déploie-



ment des équipes de terrain, de solliciter l'appui des autorités pour la mobilisation des populations, de faciliter l'accès des agents recenseurs aux villages et campements et d'identifier des points focaux locaux ou des comités d'appui. L'itinéraire consacré au Gontougo

avait débuté le 22 juin à Bondoukou par des rencontres avec la délégation régionale du Conseil du coton et de l'anacarde, le préfet de région et le sous-préfet de Bondoukou, suivies d'échanges avec les autorités coutumières, les associations et les acteurs de

la filière anacarde. Ledit programme avait permis des rencontres avec, notamment, le Conseil régional du Gontougo et l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER),

Sandrine KOUADJO

AGRICULTURE

Le cacao ivoirien domine encore le marché mondial

Voici les raisons

En plein cœur des plantations ivoiriennes, la récolte du cacao révèle une production dynamique et robuste. Malgré les tensions sur les marchés mondiaux, la Côte d'Ivoire maintient son rôle de leader incontesté.

Les efforts conjoints des acteurs locaux et étatiques assurent une stabilité forte pour le secteur. Cette domination s'exprime à travers une production massive et une démarche d'innovation constante. La Côte d'Ivoire s'impose sur le marché mondial du cacao avec une production représentant près de 45 % de l'offre mondiale totale. Cette part lui confère une position stratégique dans une filière fortement liée à l'économie rurale et aux exportations. Ce dynamisme s'est consolidé grâce à une meilleure coordination entre les producteurs et les politiques publiques, renforçant ainsi la compétitivité du pays. Les enjeux liés à cette suprématie portent sur la qualité des fèves, la stabilité des prix et l'intégration accrue des acteurs régionaux. La filière ivoirienne tend à valoriser la transformation locale pour maximiser la valeur ajoutée. Ainsi, le secteur du cacao ivoirien continue de peser sur le commerce international, inscrivant sa longévité dans un contexte en perpétuelle évolution.

Présentation de la filière cacao ivoirienne

L'agriculture ivoirienne doit beaucoup à la filière cacao, qui reste son pilier pour les revenus d'exportation et l'emploi rural. Grâce à une offre dominante sur le marché, la Côte d'Ivoire tire profit des volumes élevés, fruit d'une forte mobilisation autour de la qualité. Les différentes parties prenantes coordonnent leurs efforts pour optimiser les rendements et sécuriser les circuits de commerce. Cette filière se caractérise par une chaîne complète impliquant de nombreux acteurs du producteur au négociant.

Caractéristiques et acteurs clés de la filière

Le cacao ivoirien repose sur une production concentrée en zone forestière humide. Les planteurs, souvent petits exploitants, assurent plus de 80 % de la production. Les coopératives jouent un rôle crucial pour mutualiser l'accès aux intrants et la commercialisation. L'État intervient par des agences dédiées, notamment pour la fixation du prix



bord champ. Par ailleurs, les négociants locaux et les grands exportateurs assurent la liaison avec les marchés internationaux. Cette filière intègre aussi des acteurs de la transformation, avec un développement progressif des usines de broyage. Le secteur industriel commence à capturer une part importante de la valeur, auparavant exportée sous forme brute. Les intermédiaires disposent d'une influence notable sur la détermination des prix et les flux commerciaux. Cette diversité d'acteurs engage la filière dans une gouvernance complexe et multipartite.

Modes de production et débouchés principaux

La majorité des exploitations pratiquent une culture traditionnelle sur des surfaces variées et souvent morcelées. La production repose sur des cacaoyers âgés, parfois au-delà de 20 ans, ce qui limite la productivité. Le traitement post-récolte, incluant fermentation et séchage, est maîtrisé pour garantir une qualité répondant aux standards internationaux. La transformation locale concerne environ 35 % de la production, avec une augmentation progressive. Les débouchés s'orientent principalement vers l'exportation de fèves vers l'Europe et l'Amérique, hubs majeurs de l'industrie chocolatière. Parallèlement, le développement d'une industrie locale pour le chocolat et les dérivés gagne du terrain. Cette diversification permet de renforcer la résilience de la filière face à la volatilité des marchés. De plus, elle crée des emplois et sti-

mule l'économie ivoirienne au-delà de la simple matière première.

Enjeux économiques liés au cacao ivoirien

La filière cacao en Côte d'Ivoire pèse lourd sur l'économie nationale, avec une contribution estimée à 15 à 20 % du PIB et des recettes d'exportation substantielles. Ce poids confère à la filière une responsabilité politique importante, notamment pour la stabilité des revenus paysans et des équilibres commerciaux. La gestion des risques liés aux fluctuations des cours et à la perte de rendement devient essentielle. Les stratégies économiques doivent également soutenir la compétitivité à long terme.

Opportunités de développement pour la filière cacao ivoirienne

Le développement de la transformation locale représente une forte opportunité pour capturer une plus grande partie de la valeur ajoutée. Cette orientation favorise la création d'emplois industriels et une meilleure répartition des bénéfices. Par ailleurs, la mise en place d'infrastructures modernes améliore la chaîne logistique et la qualité du produit fini. La bourse africaine du cacao, en cours d'expérimentation, offre un outil innovant pour structurer les échanges et le financement. Les investissements dans les technologies agricoles permettent d'augmenter les rendements et d'amplifier la durabilité de la production. Les marchés internatio-

naux, toujours en croissance, stimulent les exportateurs et les industriels. La coordination entre les pays africains producteurs ouvre des perspectives pour un pouvoir accru face aux acheteurs globaux. Ces évolutions nourrissent un climat de confiance susceptible d'attirer davantage d'investisseurs.

Défis et perspectives de la filière cacao ivoirienne

La filière doit surmonter plusieurs défis, tels que la déforestation liée aux plantations extensives et les risques climatiques persistants. Le vieillissement des cacaoyers limite la productivité à long terme et la durabilité économique. Le taux de pauvreté élevé chez les planteurs témoigne d'une insuffisance dans la captation de la valeur. La dynamique transfrontalière pose aussi des défis pour l'harmonisation des prix et des politiques publiques. Pour répondre à ces enjeux, la promotion de pratiques durables intégrant l'agroforesterie est en cours. Les politiques visent à renforcer la résilience du secteur tout en préservant les ressources naturelles. Le développement des compétences des jeunes ruraux et l'attractivité de la filière restent des priorités. Enfin, une meilleure gouvernance et coordination régionale seront nécessaires pour pérenniser cette domination du cacao ivoirien. Parmi les nombreux projets innovants, la bourse des matières premières agricoles africaine suscite un intérêt croissant, notamment pour son rôle dans la transparence et la structuration des marchés. La prochaine édition du SARA d'Abidjan mettra en lumière ces innovations clés du secteur.

Source : afrique-agriculture.org



FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Bruno Koné met en garde sur les enjeux de la souveraineté alimentaire

Mardi 23 juin 2026, le 12e Atelier régional du Fonds international de développement agricole (FIDA 2026) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, couplé au 3e Forum paysan régional (R-FAFO), ouvrait ses portes à Abidjan, avec la participation de 23 pays de la région autour des questions de développement agricole, de souveraineté alimentaire et de résilience face au changement climatique.



Président de la cérémonie d'ouverture, le Ministre ivoirien de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Koné a mis en garde sur les défis agricoles du continent, face au changement climatique. Il a rappelé que l'agriculture demeure un puissant levier de croissance, d'emploi et de stabilité sociale. Le Ministre ivoirien a souligné l'urgence de réponses africaines face au changement climatique, à l'insécurité alimentaire et au chômage des jeunes. Il a rappelé le rôle central du FIDA et de l'agriculture comme levier de croissance, d'inclusion et de stabilité. Bruno Koné a réaffirmé les cinq priorités agricoles de sa feuille de route à savoir : la sécurité et la souveraineté alimentaire, la compétitivité, le financement, le foncier rural et la durabilité. Le Ministre a, en outre, appelé à des politiques résolument orientées vers les producteurs pour améliorer durablement leurs conditions de vie. Cette rencontre de haut niveau réunit ministres, organisations paysannes, partenaires

techniques et financiers ainsi que des acteurs du secteur privé autour d'un objectif commun qui est d'accélérer la transformation durable de l'agriculture africaine.

FIDA 2026 : les enjeux du changement climatique au cœur des discussions

De son côté, Bernard Mwinyel Hien, Directeur régional de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA, a insisté sur la nécessité d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des projets afin de produire des résultats concrets pour les populations rurales. Il a appelé à une responsabilité partagée entre États, organisations paysannes, secteur privé et partenaires techniques et

financiers, tout en faisant de l'innovation et de l'impact sur les bénéficiaires les principales priorités. Pour illustrer les résultats obtenus grâce aux investissements agricoles, il a évoqué plusieurs expériences réussies dans la région, notamment dans les filières rizicoles, l'aquaculture et la restauration de terres dégradées, démontrant que la transformation des économies rurales africaines est possible lorsque les efforts sont coordonnés. Intervenant également à cette cérémonie, Donal Brown, Vice-président adjoint chargé du Département des opérations pays du FIDA, a invité les États à mieux prendre en compte les réalités des producteurs dans leurs mécanismes de financement. Pour sa part, Mussa Sow, président du

Comité régional de pilotage pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, a mis en lumière les nombreuses difficultés auxquelles restent confrontés les agriculteurs de la région. Les travaux d'Abidjan devraient déboucher sur des recommandations et des engagements concrets destinés à renforcer la performance des projets du FIDA et à accélérer la transformation durable des systèmes agricoles et alimentaires en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le FIDA, qui compte 180 États membres, gère actuellement plus de 180 programmes dans le monde pour un volume d'investissements de 22,8 milliards de dollars, ayant déjà bénéficié à plus de 200 millions de ruraux.

Sandrine KOUADJO



REGION DU LOH-DJIBOUA

L'ANADER participe à la journée nationale du service public

Le stade Municipal de Divo s'est transformé en une véritable vitrine de l'administration ivoirienne, du 23 au 26 juin 2026. À l'initiative de la Direction Régionale de la Fonction Publique du Loh-Djiboua, la Journée Nationale du Service Public a réuni institutions et populations, autour d'un objectif commun : réconcilier le citoyen avec son administration. D'où le thème fédérateur : « Ensemble, construisons un service public ami du citoyen ». L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), fidèle à sa vocation de terrain, a pris part à cette rencontre, à travers un stand d'exposition d'où les agents entretenaient les visiteurs sur les missions de l'ins-



titution. Durant ces quatre jours, les agents ANADER vont instruit les participants sur le mécanisme d'accès aux intrants, l'accompagnement aux producteurs. Aussi, une lucarne a été ouverte pour permettre aux producteurs bénéficiaires des services de l'ANADER de partager leurs expériences avec les visiteurs, etc. Avec cette présence remarquée, l'ANADER envoie un signal clair : le service public rural ne s'arrête pas aux portes des bureaux. Il se construit chaque jour sur les exploitations, dans les villages, et aussi dans des moments comme celui-ci, où l'institution part à la rencontre de ses bénéficiaires.

Source : anader.ci

POUR RENFORCER LA FILIÈRE TILAPIA

Plus de 17 millions FCFA d'équipements de recherche remis au CNRA par la FAO

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a remis, mercredi 24 juin 2026, un lot d'équipements de recherche d'une valeur de plus de 17 millions de FCFA au Centre national de recherche agronomique (CNRA), dans le cadre du projet FISH4ACP.

C'est une initiative de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), mise en œuvre par la FAO avec le financement de l'Union européenne et du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Cette dotation, dont AIP a été témoin, vise à renforcer les capacités scientifiques, techniques et opérationnelles du CNRA dans la mise en œuvre du programme national d'amélioration génétique du tilapia afin d'accroître la disponibilité d'alevins performants destinés aux producteurs aquacoles. La coordonnatrice du projet FISH4ACP, Djiré Fougnygué, a indiqué que cette remise de matériel marque l'aboutissement de près de trois années d'accompagnement technique du CNRA, conduit en collaboration avec le ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH). Selon elle, le projet a permis de réaliser le diagnostic du programme d'amélioration génétique du tilapia, d'accompagner la mise en place de ce

programme et de doter le CNRA des équipements nécessaires à son exécution. « L'objectif du gouvernement est de couvrir les besoins nationaux en protéines animales, notamment en poissons. Cette ambition nécessite la disponibilité d'alevins de qualité, produits en quantité suffisante et à un coût accessible. Le CNRA, en tant que structure leader de la production de géniteurs de qualité, doit disposer des moyens techniques nécessaires pour atteindre cet objectif », a-t-elle déclaré. Elle a précisé que les équipements remis comprennent du matériel de laboratoire et d'autres destinés aux travaux de terrain dans les stations piscicoles et les étangs de recherche. Le représentant-résident de la FAO en Côte d'Ivoire, Joseph Nyemah, a rappelé que cette action s'inscrit dans l'appui de son institution au gouvernement ivoirien pour le développement de l'aquaculture. Il a relevé que la consommation annuelle de poisson en Côte d'Ivoire dépasse 700 000 tonnes, dont près de 80 % sont importées, soulignant la



nécessité de renforcer la production nationale. Recevant les équipements au nom du directeur général du CNRA, le directeur général adjoint chargé de la Recherche et du Développement agricole, Dr Kouakou Amani Michel, a remercié la FAO et l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour leur soutien à la recherche agronomique. Il a rappelé que l'atteinte de la souveraineté alimentaire et de la sécurité alimentaire figure parmi les priorités de l'État ivoirien à travers le Plan national de développement (PND) 2026-2030 et le troisième Programme national d'investissement agricole (PNIA

III). Selon lui, les équipements permettront au CNRA de produire des souches améliorées de tilapia, puis des alevins destinés aux pisciculteurs, contribuant ainsi à l'amélioration des performances de la filière aquacole. Dr Kouakou Amani Michel a rappelé que le projet FISH4ACP a également permis le diagnostic du programme d'amélioration génétique du tilapia et le renforcement de la caractérisation génétique des cinq souches de tilapia utilisées dans le schéma national d'amélioration génétique. Selon lui, le renforcement des capacités scientifiques, techniques et opérationnelles du CNRA contribuera à améliorer la disponibilité

d'alevins sélectionnés, adaptés aux conditions de production nationales, au bénéfice des pisciculteurs. Il a adressé les remerciements du CNRA à l'État de Côte d'Ivoire, à la FAO, à l'Union européenne, au BMZ, au MIRAH ainsi qu'aux partenaires scientifiques associés au projet. Représentant le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, le conseiller technique Dr Kaba Ibrahima a salué l'appui de la FAO au développement de l'aquaculture ivoirienne.

André SELFLOUR

CONSEIL COTON, ANACARDE ET KARITÉ

Le prochain SIETTA prévu du 12 au 14 novembre 2026 à Abidjan

Le Salon international des équipements et des technologies de transformation de l'anacarde (SIETTA) se tiendra du 12 au 14 novembre 2026, lors de sa 5^e édition au Palais de la Culture d'Abidjan-Treichville.

Cette édition, placée sous le thème « la Transformation de l'anacarde : au-delà de l'amande », a été lancée par le président du Conseil Coton Anacarde Karité, Jérôme Ehui, vendredi 26 juin à Abidjan Plateau, au cours d'une cérémonie marquée par la présence de nombreux acteurs de la filière. Commissaire général du Salon, par ailleurs Directeur général du Conseil Coton Anacarde Karité, Mamadou Berté, a insisté sur la portée cruciale de cet événement à venir. Pour lui, l'édition du SIETTA qui est en préparation est bien plus qu'un rendez-vous technologique. D'autant que ce



prochain Salon traduit, selon M. Berté, une ambition nationale, une vision stratégique assumée, et un pari audacieux pour la Côte d'Ivoire : celui de demeurer non seulement le premier producteur mondial de noix de cajou, mais

surtout de consolider sa place parmi les transformateurs mondiaux qui comptent. Le Commissaire général a également souligné l'importance de diversifier les sources de revenus de la filière : « Le SIETTA 2026 insistera

surtout sur la promotion des équipements et des technologies innovantes destinées à la valorisation de la transformation des amandes, de la coque et de la pomme de cajou, pour permettre à la filière d'accroître sa compéti-

tivité et sa résilience face aux chocs internationaux ». M. Gué Simplicie, membre du Comité scientifique de l'événement a, de son côté, expliqué que cette autre édition du SIETTA se distinguera sur les technologies innovantes et la valorisation intégrale de l'anacarde. C'est une édition mettra en avant la transformation de la pomme de cajou, longtemps sous-exploitée, mais qui représente plus de huit millions de tonnes de matière première disponible chaque année. Le prochain SIETTA insistera également sur la valorisation des coques, dont près de 500 000 tonnes pourraient être transformées en énergie, biomatériaux ou produits chimiques. Ledit Salon sera une démonstration des équipements de nouvelle génération, avec des présentations technologiques et des expositions internationales mettant en avant les solutions industrielles les plus récentes.

A. SELFLOUR

CÉRÉALES IMPORTÉES

Quand la sécurité alimentaire de l'Afrique se décide à Moscou, Kiev, Washington...

Malgré des progrès agricoles dans plusieurs pays, le continent demeure l'un des principaux pôles mondiaux d'importation de céréales. Le dernier rapport de la FAO montre que l'Afrique devrait en importer plus de 111 millions de tonnes en 2026-2027.

Toutefois ce chiffre cache une réalité plus profonde: la sécurité alimentaire du continent reste fortement exposée aux chocs géopolitiques, aux perturbations logistiques mondiales et aux aléas climatiques. Les chiffres publiés par la FAO illustrent un paradoxe persistant. L'Afrique dispose de près de 60% des terres arables non exploitées de la planète selon la Banque africaine de développement, mais continue de dépendre massivement des marchés internationaux pour nourrir sa population. Le rapport Food Outlook estime que les importations africaines de céréales atteindront 111,7 millions de tonnes durant la campagne 2026-2027, contre 114 millions de tonnes un an auparavant. Cette légère baisse ne traduit pas un changement structurel du modèle alimentaire africain. Elle résulte principalement de l'amélioration des récoltes dans plusieurs pays d'Afrique du Nord, notamment le Maroc, l'Algérie et l'Égypte. Le document souligne ainsi que la contraction des achats de blé est directement liée à une



amélioration de la production domestique et à des stocks plus élevés dans plusieurs pays importateurs de la région. Pourtant, même avec cette amélioration, le continent continuera d'importer davantage de céréales que la plupart des autres grandes régions du monde. Cette situation révèle une fragilité économique profonde. Chaque hausse des prix internationaux, chaque perturbation maritime ou chaque crise géopolitique se répercute directement sur les finances publiques, les réserves en devises et le pouvoir d'achat des populations africaines. Selon le rapport de la FAO,

les importations africaines de blé atteindront encore 55,1 millions de tonnes en 2026-2027 malgré un recul par rapport aux 58,4 millions de tonnes de la campagne précédente. L'Égypte demeurera le premier importateur du continent avec 13,5 millions de tonnes, suivie par l'Algérie avec 8,5 millions de tonnes et le Maroc avec 5 millions de tonnes.

Ces chiffres montrent que l'Afrique du Nord concentre une part considérable de la dépendance céréalière africaine. Or, le blé occupe une place centrale dans les habitudes alimentaires de centaines de millions de consommateurs afri-

cains. Cette dépendance a pris une dimension stratégique depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Avant le conflit, la Russie et l'Ukraine représentaient ensemble près de 30% du commerce mondial de blé selon la FAO et le Conseil international des céréales. Plusieurs pays africains dépendaient alors fortement de ces deux fournisseurs pour leurs approvisionnements. Les perturbations provoquées par la guerre ont entraîné une flambée des prix internationaux et rappelé brutalement que la sécurité alimentaire africaine pouvait être affectée par un conflit se déroulant à plusieurs

milliers de kilomètres du continent. Le choc a été d'autant plus fort que les importations de blé reposent largement sur les réserves en devises. Lorsque les cours internationaux augmentent, le coût de la dépendance alimentaire s'alourdit immédiatement pour les États comme pour les ménages.

Le maïs devient à son tour un facteur de vulnérabilité

Le rapport de la FAO montre que les importations africaines de maïs devraient atteindre 30,3 millions de tonnes en 2026-2027, contre 29,1 millions de tonnes un an auparavant. Cette progression traduit une transformation des systèmes alimentaires et de l'élevage sur le continent. Le maïs joue un rôle essentiel dans l'alimentation animale, ce qui le rend directement lié à la production de viande, de lait et de volailles. L'Égypte importera à elle seule 15,5 millions de tonnes de maïs, tandis que l'Algérie et le Maroc devraient respectivement en importer 5,1 et 3,6 millions de tonnes. La dépendance croissante à cette céréale signifie que la vulnérabilité africaine ne concerne plus uniquement le pain ou les produits céréaliers traditionnels. Elle touche désormais l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Source :
afrique.le360.ma

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

Le Togo bénéficie d'un financement de plus de 70 milliards de FCFA

Le secteur agricole togolais bénéficie d'un financement significatif de 123 millions de dollars, soit 70 663 500 000 FCFA, mis en place par l'Africa Finance Corporation (AFC), institution financière multilatérale panafricaine, qui a rendu l'information publique le mardi 23 juin 2026.

Ce montant vise à moderniser l'agriculture et à renforcer la sécurité alimentaire dans le pays. Il servira notamment à l'acquisition, à l'assemblage et à la distribution de machines et d'équipements agricoles essentiels, dont 2 126 tracteurs-remorques, 1 020 semoirs et moissonneuses-batteuses, 930 unités d'irrigation et 95 systèmes d'adduction d'eau. Cette opération, structurée sur dix ans, marque le premier investissement souverain de l'institution au Togo. L'AFC intervient comme co-

arrangeur principal mandaté et cofinancier de l'opération. Elle s'inscrit, en effet, dans la stratégie nationale ProMAT (Programme de modernisation de l'agriculture togolaise), dont l'objectif est « d'améliorer la productivité, de renforcer la sécurité alimentaire et d'accélérer la commercialisation de la production agricole ». Selon les informations du ministère de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire du Togo, l'agriculture représente plus de 40 % du PIB et emploie près de 65 % de la population active. Pilier de l'économie togolaise, ce financement constitue donc un véritable levier pour accroître la production agricole qui, jusqu'à présent, demeure pratiquée majoritairement de manière artisanale.

Aristide KOFFI





”

Nous plafonnons les primes incitatives à 10 Fcfa/kg. Une concurrence déloyale appauvrit tout le monde. Ce plafonnement protège les transformateurs et garantit la stabilité nécessaire à l'investissement et à la transformation locale.

Bruno Nabagné KONÉ

Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE HÉVÉICOLE 2026

Vendredi 19 Juin 2026 à YAMOUSSOUKRO